

## DELIBERATION CR003-2024

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**

**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 10 janvier 2024 ;**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la recherche du 04 décembre 2023**

**La Commission de la Recherche réunie le 15 janvier 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 04 décembre 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président*  
*de l'Université d'Angers*  
**Signé le 07 février 2024**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Mis en ligne le : 08 février 2024**

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche  
**04 décembre 2023**

*Soumis au vote de la Commission de la  
Recherche du 15 janvier 2023*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 04 décembre 2023 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. SIMONEAU.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Excusé
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Présente
ALLAIN Philippe	Excusé, donne procuration à Meryem MOJTAHID
AUBOURG Sébastien	Présent
BARICHARD Vincent	Présent
BASTIAT Guillaume	Excusé, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
BEHUET Corentin	Présent
BLANCHARD Philippe	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
BRÉARD Dimitri	Excusé, donne procuration à Magali ALLAIN
BRIS Céline	Absente
CAMUS Sandra	Présente
CHEN Jaspe	Excusée, donne procuration à Corentin BEHUET
CHUREAU Véronique	Présente
CONTE Sabrina	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
DAUCÉ Bruno	Excusé, donne procuration à François HUGONNIER
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Présent
DUPARC Caroline	Absente
EL BICHR Meryem	Excusée
HUGONNIER François	Présent
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à Vincent BARICHARD
LAGARCE Frédéric	Excusé, donne procuration à Pierre-Marie ROY
LANDÈS Claudine	Présente
LE NAN Frédérique	Excusée, donne procuration à Laure PERCHEPIED
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Excusée
MALLEGOL Patricia	Excusée
MANN Etienne	Excusé, donne procuration à Vincent BARICHARD
MARCHAIS Véronique	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée, donne procuration à Yves DENECHERE
MOJTAHID Meryem	Présente
MOREL-BROCHET Annabelle	Excusée, donne procuration à Yves DENECHERE
PERCHEPIED Laure	Présente
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Véronique MARCHAIS
ROY Pierre-Marie	Présent
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Vincent AUBOURG
VIGNON-BARRAULT Aline	Excusée, donne procuration à François HUGONNIER

**Membres à titre consultatif présents :**

Catherine PASSIRANI, Vice-Présidente International et Egalité  
Emmanuelle GESLIN, représentant le Directeur de l'UFR Sciences  
Nicolas CLERE, Directeur du Pôle doctoral d'Angers  
Nicolas PAPON, Directeur de la SFR ICAT

**Personnes invitées par le Président :**

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe  
Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle

## Ordre du jour :

### Table des matières

<b>1. Informations générales</b>	<b>1</b>
1.1 Bilan ANR	1
1.2 Etoiles Montantes	1
<b>2. Procès-verbaux de la CR</b>	<b>1</b>
2.1 Procès-verbal de la CR du 16 octobre 2023	1
<b>3. Prospectives et moyens</b>	<b>1</b>
3.1 Aide aux Colloques 2024	1
3.2 APP MIR 2024 session 1	3
3.3 Orientations budgétaires 2024	6
3.4 Crédits scientifiques 2024	8
3.5 Convention UMR IRHS	9
<b>4. ANNEXE : diaporama de la séance du 04 décembre 2023</b>	<b>10</b>

M. SIMONEAU ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 04 décembre, 31 membres sont présents ou représentés (39 membres en exercice, 15 membres présents et 16 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

## **1. Informations générales**

### 1.1 Bilan ANR

M. SIMONEAU comptabilise 67 soumissions en phase 1 dont 5 projets qui concernent 2 laboratoires angevins. Parmi ces 67 projets, il identifie 6 JCJC, 56 PRC (22 en coordination et 34 en partenariat), 1 PRCE (en coordination), 2 PRCI (en partenariat) et 2 PRME. Pour information, il y avait eu 71 projets déposés en phase 1 l'année dernière pour 34 passages en phase 2 et 16 projets financés, soit le taux de succès le plus élevé des 10 dernières années. M. SIMONEAU précise qu'il n'y a pas forcément de lien entre le nombre de lettres d'intention déposées en phase 1 et le nombre de projets financés.

### 1.2 Etoiles Montantes

M. SIMONEAU informe que les résultats du dispositif Etoiles Montantes sont parvenus très récemment à l'Université d'Angers. 3 candidatures avaient été déposées et 2 chercheurs sont lauréats :

- Alessandra Occelli (LAREMA), projet ULIS, Montant : 102 000 €
- Nicolas Gustowski (LERIA), projet G-GENOCOD, Montant : 82 000 €

Par ailleurs, il recense également un lauréat CNRS qui est Alexandre Abhervé (Moltech Anjou) pour le projet CHAOS, avec un montant de 116 220 €.

## **2. Procès-verbaux de la CR**

### 2.1 Procès-verbal de la CR du 16 octobre 2023

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 16 octobre 2023.

Le procès-verbal de la CR du 16 octobre 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

## **3. Prospectives et moyens**

### 3.1 Aide aux Colloques 2024

M. SIMONEAU rappelle que cet appel à projet dispose d'une enveloppe de 20 000 € maximum. Les dossiers sont évalués et classés par les SFR puis interclassés par le bureau de la CR. Il concerne des événements essentiellement organisés à Angers sauf

argumentation particulière. La priorité est donnée aux événements d'envergure internationale, aux projets ayant un cofinancement, en excluant le cumul d'aides de l'Université d'Angers. 17 projets ont été remontés pour un total de 29 980 €. M. SIMONEAU rappelle que la CR s'est fixée comme objectif de distribuer 12 000 € maximum pour les SHS et 8 000 € maximum pour l'ensemble des demandes hors SHS. Un travail de sélection et de révision de budget a donc dû être opéré :

- Pôle Végétal & Environnement, SIFCIR, Marine Galloux, Journée des Doctorants SPE Angers 2024, montant demandé : 3 500 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 2 500 € sachant que la SFR QUASAV pourrait cofinancer le projet.
- Pôle Végétal & Environnement, IRHS, David Macherel, Congrès ICPMB, montant demandé : 1 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR. Ce colloque, de taille intermédiaire, de l'ordre d'une centaine de personnes attendues, ne permet pas de solliciter le Centre des Congrès au regard des devis proposés. Après avoir cherché sur Angers des lieux proposant à la fois des salles de réunion et de l'hébergement, le porteur a donc décidé de se replier sur Saint-Malo où il a trouvé un lieu qui permettait d'organiser le congrès et d'héberger les participants.
- Pôle Végétal & Environnement, LPG, Emmanuelle Geslin, ASS 2024, montant demandé : 1 500 €. Avis favorable du Bureau de la CR

Mme ALLAIN informe que son laboratoire a organisé un congrès international au mois d'octobre avec une centaine de participants, à l'hostellerie Bon-Pasteur à Angers. Le Centre des Congrès d'Angers proposait en effet des tarifs exorbitants.

- Pôle Santé, MINT, Emilie Talibert-Roger, NANOMED-7, montant demandé : 2 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR
- Pôle Matériaux, Moltech Anjou, Flavia Pop, SCF BPL 2024, montant demandé : 750 €. Avis favorable du Bureau de la CR. Ce congrès est organisé à Brest, à l'échelle du Grand-Ouest, et tourne entre différents sites selon les années.

M. SIMONEAU indique que le montant des propositions du bureau de la CR pour les projets hors SHS est de 7 750 €, ce qui correspond à la cible de 8 000 € maximum. Il détaille ensuite les demandes émanant des SHS :

- Pôle LL-SHS, ESO, Aude Nuscia Taibi, CIMHu, montant demandé : 2 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR
- Pôle LL-SHS, Centre Jean Bodin, Bérangère Taxil, Violences Sexuelles et Enfance en guerre, montant demandé : 2 500 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 500 €, suite à une demande du Centre Jean Bodin. Il est aussi possible que ce colloque soit éligible à l'aide aux colloques de la Région.
- Pôle LL-SHS, CIRPaLL, Valentin Feussi, FRADA-LMTI, montant demandé : 1 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR
- Pôle LL-SHS, CIRPaLL, Mathilde Bataille, Michel Tournier : Art de la brièveté, montant demandé : 1 500 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 000 €, car la dimension de ce congrès en termes de nombre de personnes attendues est significativement plus faible que celle de la demande suivante.
- Pôle LL-SHS, CLIPSY, Emmanuelle Gratton, Mutations contemporaines et cliniques de l'inédit, montant demandé : 1 500 €. Le Bureau de la CR propose que

cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 200 €, suite à une demande de la SFR Confluences.

- Pôle LL-SHS, 3LAM, Andréa Cabezas Vargas, SOCINCLUS, montant demandé : 2000 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 400 €, suite à une demande de la SFR Confluences.
- Pôle LL-SHS, 3LAM, Agatha Mohring, MATCo, montant demandé : 2 000 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 400 €, suite à une demande de la SFR Confluences.
- Pôle LL-SHS, Granem, Sandra Camus, Publicité Digitale ; de la Curiosité à l'Invasion, montant demandé : 1 000 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 800 €, suite à une demande de la SFR Confluences.
- Pôle LL-SHS, Granem, Julie Leroy, Festival du Film Etudiant sur la Consommation, montant demandé : 600 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, CIRPaLL, Pauline Bruley, Julien Gracq et la Poésie, montant demandé : 400 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, 3LAM, Pablo Viguetti, Tembol, montant demandé : 1 480 €. Le Bureau de la CR a donné un avis défavorable puisqu'il s'agit davantage d'une réunion de travail que d'un colloque, avec une dizaine de personnes attendues.
- Pôle LL-SHS, TEMOS, Bénédicte Grailles, Réinventer les relations aux usagers des services d'archives, montant demandé : 1 250 €. Le Bureau de la CR propose que cette aide soit revue à la baisse, à hauteur de 1 000 €.

M. SIMONEAU indique que le montant des propositions du bureau de la CR pour les projets SHS est de 12 300 €, ce qui se rapproche très près de la cible de 12 000 € maximum. Le montant total des aides proposées par le bureau de la CR est de 20 050 €. Ce dernier a travaillé en essayant de satisfaire le plus de demandes possibles, ce qui l'a obligé à revoir certains budgets.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les aides aux colloques 2024.

Les aides aux colloques 2024 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 3.2 APP MIR 2024 session 1

M. SIMONEAU rappelle que l'Université d'Angers travaille en deux sessions depuis l'année depuis 2020 pour cet appel à projet. La première session couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août et la deuxième session couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre. L'enveloppe disponible est de 100 000 €. Les dossiers sont évalués et classés par les SFR puis interclassés par le Bureau de la CR. Différents critères d'éligibilité ont été établis et sont les suivants :

- Impact Carbone < 100 kg CO2/jour
- Un seul dossier de mobilité (entrante ou sortante) par bénéficiaire
- Déplacement pour participation colloque non éligible
- Mobilité prévue avant le 31 août



Les priorités sont données aux mobilités entrant dans le cadre de collaborations internationales structurées (IRL, IRP, LIA, ...), aux mobilités doctorales (sauf cotutelle), aux mobilités proposées par des candidats n'ayant pas bénéficié du programme MIR sur les deux dernières années et aux mobilités avec cofinancement.

M. SIMONEAU comptabilise 17 projets de mobilités sortantes pour un total de 68 482 € et 7 projets de mobilités entrantes pour un total de 16 976 €. Ces montants entrent dans l'enveloppe mais il ne faut pas oublier qu'il est question d'organiser une seconde session dans l'année. Les années précédentes, la CR attribuait entre 60 000 et 70 000 € pour la première session. Il débute par la présentation des propositions de mobilités entrantes :

- Pôle Végétal & Environnement, LPG, Robin Fentimen, mobilité de 7 jours, montant demandé : 1 655 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Matériaux, LPHIA, François Sanchez, mobilité de 16 jours, montant demandé : 3 160 €. Avis favorable du Bureau de la CR. Il faut s'assurer néanmoins qu'il n'y a pas de contre-indication du haut-fonctionnaire sécurité défense car les mobilités en provenance ou vers certains pays sont étudiées à la loupe par le ministère. Cette mobilité consiste à faire venir un collègue chinois à l'Université d'Angers.
- Pôle Matériaux, Moltech Anjou, Sébastien Goeb, mobilité de 5 jours, montant demandé : 1 300 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Matériaux, Moltech Anjou, Narcis Avarvari, mobilité de 6 jours, montant demandé : 1 500 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Math-STIC, LAREMA, Etienne Mann, mobilité de 60 jours, montant demandé : 4 200 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Math-STIC, LERIA, Jin-Kao Hao, mobilité de 15 jours, montant demandé : 2 700 €. Avis favorable du Bureau de la CR. Il faut s'assurer néanmoins qu'il n'y a pas de contre-indication du haut-fonctionnaire sécurité défense.
- Pôle LL-SHS, LERIA, Bérange Taxil, mobilité de 11 jours, montant demandé : 2 461 €. Avis favorable du Bureau de la CR.

Le bureau de la CR propose donc de financer à 100 % les demandes déposées dans le cadre des mobilités entrantes, pour un montant n'excédant pas 16 976 euros.

M. SIMONEAU détaille ensuite les demandes d'aides pour des mobilités sortantes :

- Pôle Végétal, IRHS, Guillaume Tcherkez, mobilité de 60 jours, montant demandé : 7 000 €. Le Bureau de la CR propose d'attribuer une aide de 5 000 € car des sommes sont déjà prévues pour les mobilités dans la convention LIA.
- Pôle Végétal, IRHS, Tristan Boureau, mobilité de 90 jours, montant demandé : 7 000 €. Avis défavorable du Bureau de la CR. Cette demande entre en effet dans le cadre d'un doctorat en cotutelle.
- Pôle Santé, MINT, Samuel Legeay, mobilité de 365 jours, montant demandé : 1 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Santé, MITOVASC, Arnaud Chevrollier, mobilité de 27 jours, montant demandé : 4 628 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Santé, CRCI2NA, Benoit Brilland, mobilité de 365 jours, montant demandé : 7 000 €. Avis défavorable du Bureau de la CR. Cette demande se situe hors calendrier puisque le collègue est parti en mobilité en novembre 2023. Il aurait fallu que cette demande soit effectuée lors de la session 2 de 2023.

- Pôle Matériaux, Moltech Anjou, David Canevet, mobilité de 57 jours, montant demandé : 4 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Matériaux, Moltech Anjou, Régis Barillé, mobilité de 15 jours, montant demandé : 1 000 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Math-STIC, LAREMA, Nicolas Dutertre, mobilité de 15 jours, montant demandé : 2 100 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle Math-STIC, LAREMA, Piotr Graczyk, mobilité de 14 jours, montant demandé : 1 850 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, ESO, David Lessault, mobilité de 12 jours, montant demandé : 4 400 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, 3LAM, Xiaolu Tang, mobilité de 30 jours, montant demandé : 3 464 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, 3LAM, Agatha Mohring, mobilité de 15 jours, montant demandé : 2 320 €. Le Bureau de la CR propose d'attribuer une aide de 2 000 €, suite à une demande de la SFR.
- Pôle LL-SHS, TEMOS, Romain Robinet, mobilité de 22 jours, montant demandé : 5 020 €. Avis favorable du Bureau de la CR.
- Pôle LL-SHS, GRANEM, Jade Leroueil, mobilité de 60 jours, montant demandé : 6 200 €. Le Bureau de la CR propose d'attribuer une aide de 5 000 €, suite à une demande de la SFR.
- Pôle LL-SHS, 3LAM, Bénédicte Meillon, mobilité de 31 jours, montant demandé : 4 900 €. Le Bureau de la CR propose d'attribuer une aide de 4 000 €, suite à une demande de la SFR.
- Pôle LL-SHS, GRANEM, Beringer Gloglo, mobilité de 90 jours, montant demandé : 5 600 €. Le Bureau de la CR propose d'attribuer une aide de 4 500 €, suite à une demande de la SFR.
- Pôle LL-SHS, GRANEM, Myriam Raymond, mobilité de 15 jours, montant demandé : 1 000 €. Avis défavorable du Bureau de la CR car ce dossier n'a pas été classé par le GRANEM.

La totalité des propositions d'aides pour des mobilités sortantes est de 48 962 €, soit un montant total (mobilités entrantes + sortantes) de 64 938 €.

Mme MOJTAHID aimerait avoir plus de précisions sur le dernier dossier non financé. Elle aimerait savoir si le fait de ne pas être classé par l'unité de recherche est un critère.

Mme CAMUS explique que la porteuse ne maîtrise pas la manière de monter les dossiers. Cette mobilité était aussi bien au-dessus des 100 kg CO<sub>2</sub>/jour. Des échanges ont eu lieu avec la porteuse pour bien lui expliquer la façon de monter un dossier, pour un prochain dépôt.

Mme GESLIN aimerait avoir plus de précisions sur les financements dans le cadre des thèses en cotutelle.

Mr SIMONEAU indique qu'il existe de nombreuses aides pour les thèses en cotutelle, hors mobilité, dans le cadre de la Loi de Programmation de Recherche (LPR). Un doctorant en cotutelle qui vient à l'Université d'Angers avec une bourse inférieure à 1 500 € reçoit une aide de l'établissement. Par ailleurs, il estime qu'il faut prévoir un budget, lors de l'inscription d'un doctorant, pour les différents déplacements récurrents à réaliser dans le

cadre de sa thèse. Il n'est pas possible de se baser uniquement sur les aides de mobilité internationale. Les aides attribuées dans ce cadre sont plus ponctuelles pour les doctorants.

Mme LANDES signale que le Bureau de la CR a décidé de financer la mobilité de Romain Robinet à hauteur de 5 020 €, conformément à la demande, alors que la SFR avait proposé une aide à hauteur de 4 500 €, ce qui l'interroge, d'autant que le Bureau de la CR a suivi l'avis de la SFR pour la mobilité suivante, à savoir celle de Jade Leroueil.

M. SIMONEAU explique que la SFR a analysé le dossier d'origine. Or, dans celui-ci, le taux de carbone par jour et par personne était supérieur à 100 kg. Le Bureau de la CR a contacté Romain Robinet pour qu'il ajuste la durée de son séjour à la hausse, ce qui a engendré une augmentation de la demande d'aide. L'idée était de satisfaire au maximum les demandes des collègues tout en conservant une enveloppe qui serait d'un peu plus de 35 000 € en deuxième session.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les propositions d'aides dans le cadre de la session 1 de l'appel à projet MIR 2024.

Les propositions d'aides dans le cadre de la session 1 de l'appel à projet MIR 2024 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 3.3 Orientations budgétaires 2024

M. SIMONEAU rappelle que le budget de la DRIED ne représente pas l'intégralité des moyens dédiés à la recherche par l'Université d'Angers. Il évoque ainsi le maintien du soutien de l'établissement aux dispositifs suivants pour l'année 2024 :

- + 28,5 contrats doctoraux => 3 420 000 €
- + 8 CRCT + 4 CRCT SHS => 60 000 €
- + PEDR (dont 1 ERC, 5 IUF, 6 PEDR HU) => 333 000 €
- + RIPEC C3 Activité scientifique => 440 000 €
- + Référentiel recherche => 19 982 €
- + Réévaluation des contrats doctoraux => 153 000 €

Concernant la DRIED, l'Université d'Angers verse 1 880 424 € issus de la dotation État dont 1 470 958 € à destination des laboratoires. Il y a également une dotation pour le collège doctoral, une dotation pour les appels à projets, une dotation pour les nouveaux arrivants, une dotation ciblée sur les programmes de mobilité MIR et une dotation qui concerne le programme pluriannuel d'investissement. Les ressources propres sont à hauteur de 453 433 € qui prennent en compte le préciput ANR et les frais des gestion. M. SIMONEAU rappelle que de nouvelles modalités de prélèvement sur contrat ont été mises en place en 2023 : transfert préciput ANR (part hébergeur) en central ; transfert des frais de gestion Europe vers la Direction International ; retour sur laboratoires = 4 % minimum.

En termes de dépenses prévisionnelles, une partie concerne les dotations aux structures de recherche (1 651 857 €) et les dotations au collège doctoral (45 000 €). M. SIMONEAU

évoque également le soutien aux programmes dont des appels à projets (Commission de la Recherche, Étoiles Montantes, Sciences participatives...), le fonds d'intervention 2024 et le PPI. Il identifie également une ligne "Internationalisation" avec l'aide aux cotutelles, l'appel à projet MIR et l'accueil des étudiants internationaux. Les adhésions recherche s'élèvent à 65 000 € et le budget de la DRIED est de 108 000 €. Le budget prévisionnel est de 2 333 857 €. Il est à constater une réduction budgétaire, avec une baisse des dépenses de l'Université d'Angers de l'ordre de 336 781 € pour l'année 2023-2024 en lien avec différentes mesures : Réorientation des frais de gestion ; Diminution du fonctionnement général ; Diminution du PPI ; Ajustement du fonds d'intervention ; Légère diminution des AAP (pas de création de nouveaux AAP).

M. SIMONEAU effectue un focus particulier sur l'utilisation du fonds d'intervention et du PPI pour l'année 2023. Les dépenses pour le fonds d'intervention s'élèvent à 46 354,38 € en 2023 (pour une enveloppe fixée à 100 000 €), en lien avec divers salaires, des engagements et des apports de l'Université d'Angers pour des financements de projets structurants, des réparations de petits équipements, etc. Concernant le PPI, l'enveloppe était de 125 000 € pour un cofinancement dans le cadre du Dialogue Stratégique et de Gestion pour l'acquisition de certains équipements (projet MAORIS - Moltech) et pour un cofinancement dans le cadre de l'acquisition d'équipements sur des plateaux technologiques pour le projet MITOCARD (MITOVASC).

Mme MOJTAHID aimerait savoir si la nouvelle gouvernance pourrait modifier ce budget lorsqu'elle prendra ses fonctions, dans le premier tiers de l'année 2024.

M. SIMONEAU précise que ce budget est prévisionnel c'est-à-dire qu'il peut être modifié dans une certaine mesure. Il n'est pas non plus obligatoire de le suivre à l'euro près. En revanche, la dotation ne pourra pas être modifiée puisque la CR est amenée à la voter aujourd'hui. L'objectif, pour cette année, était de rester dans la lignée des années précédentes et de ne pas introduire de nouvelles lignes dans la mesure du possible. Les mêmes modes de calcul ont notamment été utilisés pour les dotations aux unités de recherche. Charge à la prochaine gouvernance de mettre en place une nouvelle méthodologie si elle le souhaite. Il faut aussi voter des éléments dès aujourd'hui ou lors de la prochaine CR (allocations doctorales) pour que l'Université d'Angers soit en cohérence avec les calendriers de demandes de cofinancements des collectivités.

Mme LANDES a une question sur les 45 000 € prévus à destination du collège doctoral.

Mme GIRAULT répond que cette somme permet d'abonder le collège doctoral en termes de formations, d'événementiels, etc. Une partie de cette somme est aussi en lien avec le nombre de doctorants inscrits au collège doctoral ligérien.

M. SIMONEAU reconnaît que les mécanismes de financement sont complexes puisque chaque établissement co-accrédité verse une somme au collège à Nantes qui redistribue en fonction du nombre d'inscrits en première, deuxième et troisième année dans chacun des établissements, et en fonction des écoles doctorales portées.

Mme GESLIN aimerait savoir combien de collègues sont concernés par la prime RIPEC C3.

M. SIMONEAU croit que 61 collègues l'ont touchée cette année au titre des activités scientifiques.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les orientations budgétaires 2024.

Les orientations budgétaires 2024 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 3.4 Crédits scientifiques 2024

M. SIMONEAU rappelle les modalités de calcul des crédits scientifiques. La dotation est calculée sur la base d'un socle et d'une série de bonus. Le socle est calculé sur la base des effectifs enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires UA qui sont rattachés à titre principal dans une unité de recherche, multipliée par une part unique de chercheur à hauteur de 700 € avec un coefficient environnement pôle qui est de 1 pour le pôle LL-SHS, de 2 pour le pôle Math-STIC et de 4 pour les autres pôles. Depuis un certain nombre d'années, on constate une augmentation progressive de ce socle, hormis en 2022, qui est liée à la hausse du nombre de PU et MCF dans les unités de recherche, de l'ordre de 66 personnes supplémentaires entre 2017 et 2024. Il faut ensuite rajouter à ce socle 10 % dans le cadre de la LPR puisqu'il y a une dotation spécifique pour augmenter le budget des unités de recherche. Les bonus structuration sont les suivants : x 1,4 pour les UMR ; x 1,1 pour les unités de recherche multisites. A cela s'ajoute le bonus performance basé sur le fait qu'une unité est lauréate de certains projets stratégiques (Internationalisation, PIA, Labels, IUF, CPJ, etc.). Le bonus indépendance quant à lui, de l'ordre de 3 500 €, traduit la capacité d'une unité de recherche à aller rechercher des ressources externes; il est calculé sur une période glissante de trois ans. Enfin, le bonus Open Access a pour objectif d'encourager les unités à déposer leurs productions en libre accès, notamment via HAL, et d'augmenter la proportion d'Open Access à l'Université d'Angers. L'Université d'Angers est actuellement à 36 % en termes de proportion d'Open Access dans HAL et l'objectif est de dépasser 50 % à l'horizon 2027 pour arriver dans le top 100 européen.

Suite à cette présentation, M. SIMONEAU détaille la répartition des crédits scientifiques des unités de recherche pour l'année 2024, avec le comparatif des dotations pour l'année 2023. La dotation est en augmentation pour la grande majorité des unités de recherche. Les augmentations assez significatives sont liées à des nouveaux bonus que les unités ne touchaient pas les années précédentes. Les quelques baisses sont liées à des phénomènes de perte d'un bonus qui rentrait dans la catégorie des bonus versés une seule fois ou d'unités qui ont des membres partis en retraite qui n'ont pas encore été remplacés. Enfin, M. SIMONEAU annonce que la dotation des crédits scientifiques pour les SFR est reconduite par rapport à 2023. Le total des crédits scientifiques représente 1 651 857 € pour l'année 2024.

Mme GIRAULT informe que 70 % des sommes indiquées dans les tableaux seront versées début janvier et les unités de recherche pourront effectuer une demande auprès de la Direction des Affaires Financières (DAF) de versement des 30 % restants dès que ces 70 % auront été consommés. L'idée est d'éviter que ces sommes soient mobilisées dès début

janvier alors qu'elles ne servent qu'en septembre. Il faut en effet être au plus proche des consommations. Cette mesure concerne les dotations mais aussi tous les budgets qui figurent sur les centres financiers des laboratoires.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les crédits scientifiques 2024.

Les crédits scientifiques 2024 sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 3.5 Convention UMR IRHS

M. SIMONEAU présente la convention portant renouvellement de l'UMR IRHS dénommée "Institut de Recherche en Horticulture et Semences", et de la délégation de gestion. Les tutelles sont l'INRAE, l'Université d'Angers et l'Institut Agro, et la convention a une durée de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la Convention UMR IRHS.

La Convention UMR IRHS est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

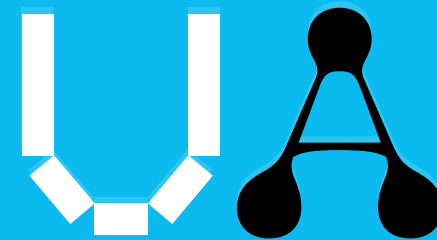
Le Président  
de l'Université d'Angers  
*Christian ROBLÉDO*

#### **4. ANNEXE : diaporama de la séance du 04 décembre 2023**

# Commission recherche du 04 décembre 2023



université  
angers





# Ordre du jour

## 1 - Informations générales

- Bilan ANR
- Etoiles Montantes

## 2 - Procès-verbal de la CR

- Procès-verbal de la commission recherche du 16 octobre 2023 - vote

## 3 - Prospective et moyens

- Aide aux Colloques 2024 - vote
- AAP MIR 2024 session 1 – vote
- Orientations budgétaires 2024 – vote
- Crédits scientifiques 2024 – vote
- Convention UMR IRHS – vote

# Informations générales

Bilan ANR

Etoiles Montantes

# ANR 2024 – Récapitulatif Phase I

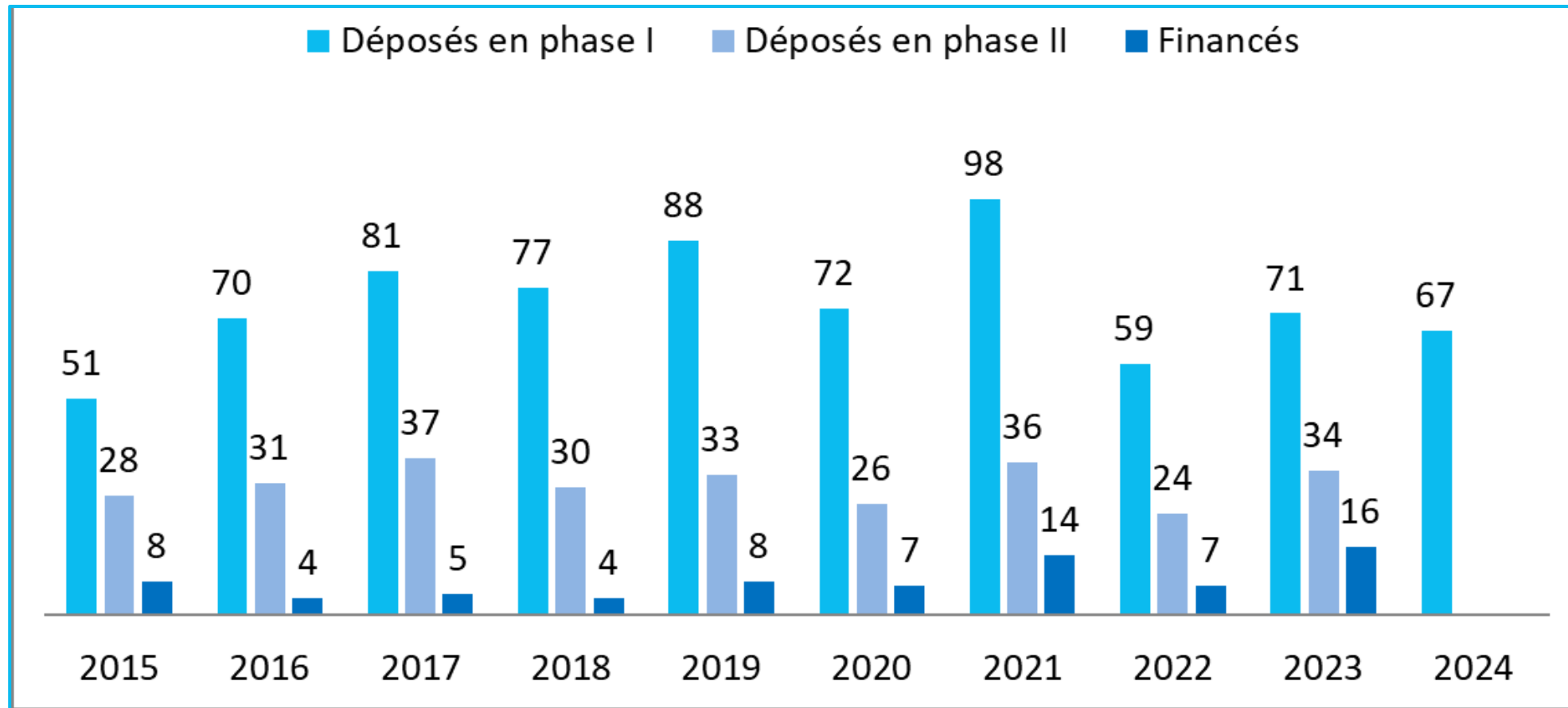
Phase 1 - 67 soumissions  
dont 5 projets avec 2 laboratoires angevins

- ▶ 6 JCJC
- ▶ 56 PRC (22 en coordination et 34 en partenariat)
- ▶ 1 PRCE (1 en coordination)
- ▶ 2 PRCI (2 en partenariat)
- ▶ 2 PRME

Gestion  
financière

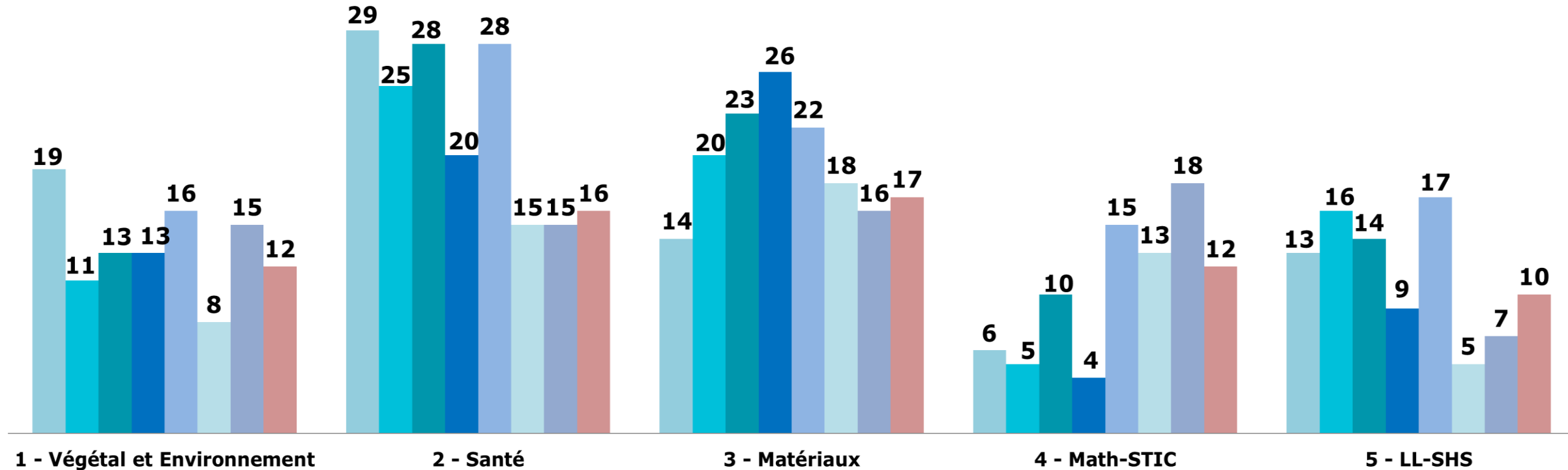
10 CNRS  
8 INRAE  
3 INSERM  
46 UA

# ANR 2015 - 2024



# ANR 2017 – 2024 : Dépôt en phase I par pôle

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



# ANR 2024 : Dépôt en phase I par instrument de financement

Laboratoire	JCJC	PRC	PRCE	PRME	PRCI
<b>1 - Végétal &amp; Environnement</b>	1	9	1		1
<b>2 - Santé</b>		16			
<b>3 - Matériaux</b>	1	15			1
<b>4 - MATH STIC</b>	2	8		2	
<b>5 - LL SHS</b>	2	8			
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>56</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

JCJC		JCJC		JCJC	
IRHS	FERREIRA DE CARVALHO Julie	LARIS	PANNIER Marie-Lise	ESO	MARIE DIT CHIROT Clément
MOLTECH-ANJOU	ABHERVE Alexandre	LAREMA	BOZEC Tristan	GRANEM	MEATCHI Sourou

# Dispositif Etoiles Montantes

- 2 lauréats UA (sur 3 candidatures présentées)
  - Alessandra Occelli (LAREMA) | projet ULIS | 102 000€
  - Nicolas Gustowski (LERIA) | projet G-GENOCOD | Montant : 82 000€
- 1 lauréat CNRS
  - Alexandre Abhervé (Moltech Anjou) | projet CHAOS | Montant : 116 220 €

# Procès verbal

Procès-verbal de la commission recherche du 16 octobre 2023 - vote

**POUR VOTE**



# Prospective et moyens

*En consultation sur plateforme :  
Dossiers  
Tableau récap des demandes reçues*

# Colloques 2024

# Appel à projet Colloques 2024

- Enveloppe de 20 000 € maximum
- Dossiers évalués/classés par les SFR puis le bureau de la CR
- Évènements organisés à Angers sauf argumentation
- Priorité aux évènements d'envergure internationale / avec cofinancement / sans cumul d'aides UA (autre AAP par ex)

**17 projets pour un total de 29 980 €**

→ **Distribution cible : 12 k€ max SHS / 8 k€ hors SHS**

# Végétal & Environnement

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi. en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
SIFICIR	1/2	Galloux Marine	JDD SPE Angers 2024	Angers	22/05/24	24/05/24	National	Oui	Acquis : 5000€ Département SPE INRAE	500	3500	2 500
IRHS	2/2	Macherel David	ICPMB	Saint-Malo (Cf. justif. dans descriptif)	26/05/24	30/05/24	International	Oui	Acquis : 12900€ Physiologia plantarum, Groupe Roullier, SPS Saclay, IBMP Strasbourg, Hansatech, Labex Mitocross  En demande : 3500 € en demande		1000	1 000
LPG		Geslin Emmanuelle	AAS 2024	Angers UA	11/11/24	15/11/24	International	Non	En demande : 2500 (osuna)		1500	1 500

**Total demandé Pôle Végétal & Environnement : 6 000 €**

**Total Pôle Végétal & Environnement proposé BCR : 5 000 €**

# Pôle Santé

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
MINT	<b>Avis très favorable</b>	Talibart-Roger Emilie	NANOMED-7	Angers	03/07/24	05/07/24	International	Oui	Acquis : Programme EMJMD NANOMED : 14 000€  En demande : 4500€	2 000	2 000	2 000

**Total demandé Pôle Santé : 2 000 €**

**Total Pôle Santé proposé BCR : 2 000 €**

# Etude des demandes

## Pôle Matériaux

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
Moltech Anjou	<b>1/1</b>	Flavia POP Thibault Trodec (UBO Brest)	SCF BPL 2024	Centre nautique de Moulin Mer, 29460 Logonna- Daoulas	10/06/24	12/06/24	National	Non	<b>En demande : 6 528 €</b>		<b>750</b>	<b>750</b>

**Total demandé Pôle Matériaux : 750 €**

**Total Pôle Matériaux proposé BCR : 750 €**

**TOTAL HORS SHS : 8750 €**

**TOTAL HORS SHS proposé BCR : 7 750 €**

# Critères de sélection SFR Confluences

- **Qualité/caractère scientifique du projet**
- **Lien avec les thématiques du laboratoire**
- **Perspective de publication**
- **Cohérence du budget et faisabilité du plan de financement**  
(participation du laboratoire porteur requise)
- **International**
- **Lien avec les axes de la SFR / Transdisciplinarité**
- **Nombres d'intervenants**
- **Liens avec la société civile, le monde socio-professionnel ; valorisation**

# Pôle LL-SHS

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
ESO	1/12	TAIBI Aude Nuscia	CIMHu La quenouille, la gogane et le Ramsar. Cultures et imaginaires des milieux humides	Angers	14/05/24	16/05/24	International	Oui	<b>Acquis :</b> Axe 3 SFR Confluences : 600€ GRIVE (UQAM) : 3000€ <b>En demande :</b> 8300 €	1 500	2 000	2 000
Centre Jean Bodin	2/12 1 500 €	TAXIL Bérangère	VSEG Violences Sexuelles et Enfance en guerre	Angers	05/06/24	07/06/24	International	Oui	<b>Acquis</b> ANR VSEG : 40 000€ <b>En demande :</b> 19 000€	3 000	2 500	1 500
CIRPaLL 1/3	3/12	FEUSSI Valentin	FRADA-LMTI	Angers	04/04/24	05/04/24	International	Oui	<b>Acquis :</b> CIRPaLL : 1 500€, RI UA : 1 000€, SFR Confluences axe 1 : 200€, LMU : 600€ <b>En demande :</b> 1 200€	800	1 000	1 000



# Pôle LL-SHS

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
CIRPaLL 2/3	4/12 1 200 €	BATAILLE Mathilde	MTBA. Michel Tournier : Art de la brièveté	Angers	28/11/24	29/11/24	International	Oui	<b>Acquis</b> Pôle universitaire ligérien d'études sur l'enfance- jeunesse : 300€ 3.LAM : 200€ CIRPaLL : 1500€ <b>En demande : 700€</b>	1 500	1 500	1 000
CLIPSY	5/12 1 200	Emmanuel Gratton Claudine Veuillet- Comber	MCCI Mutations contemporaines et cliniques de l'inédit	Angers, LLSH	12/06/24	14/06/24	International	Oui	<b>Acquis :</b> CLIPsy : 300€ CRPPC (Lyon) : 1500€ <b>En demande : 4 250€</b>	500	1 500	1 200
3L.AM 1/3	6/12 1 400 €	Cabezas Vargas Andrea	SOCINCLUS	MRGT, UA	29/05/24	31/05/24	International	Oui	<b>Acquis 3L.AM (Le Mans) :</b> 1000€ <b>En demande : 6 000€</b>	1 000	2000	1 400
3L.AM 2/3	7/12 1 400 €	Mohring Agatha	MATCo	Angers	28/03/24	29/03/24	International	Non	<b>En demande : 1 700€</b>	1129	2000	1 400

# Pôle LL-SHS

UR Classt UR	Classt SFR	Nom / prénom organisateur	Acronyme colloque	Lieu du colloque	Début	Fin	Rayonnement	Cofin. acquis	Cofi. acquis et origine + Cofi en demande	Montant demandé ALM	Montant demandé UA	Avis BCR
Granem 1/2	8/12 800 €	Sandra CAMUS	PuDCI Publicité Digitale; de la Curiosité à l'Invasion	Angers	08/02/24	08/02/24	National	Oui	<b>Acquis :</b> ANR ETIC : 700€ <b>En demande :</b> 300€		1000	800
Granem 2/2	9/12	LEROY Julie	FFEC Festival du Film Etudiant sur la Consommation	Angers	15/02/24	15/02/24		Oui	<b>Acquis :</b> IAE : 3000€ Service Culture UA : 500€ <b>En demande :</b> 500		600	600
CIRPaLL 3/3	10/12	BRULEY Pauline	JGP : Julien Gracq et la Poésie	St-Florent-le- Vieil (Maison Julien Gracq)	16/11/24	16/11/24	International	Oui	<b>Acquis</b> CIRPaLL : 750€ <b>En demande :</b> 150	400	400	400
3L.AM 3/3	11/12 900 €	Virguetti Pablo	Tembol	Angers	03/10/24	04/10/24	International	Non	<b>En demande :</b> 2380	200	1480	0
TEMOS	12/12 1 500 €	Grailles Bénédicte	2RU Réinventer les relations aux usagers des services d'archives	Angers	16/05/24	16/05/24	National	Oui	<b>Acquis:</b> Programme 2RU : 3400€ , Association Asgralma : 1000€	1250	1250	1 000

**Total demandé SHS : 17 230€ | Total proposé SFR confluences : 13 900 €**

**Total proposé Pôle SHS proposé BCR : 12 300 €**

**Total Colloque proposé BCR : 20 050 €**

**POUR VOTE**

*En consultation sur plateforme :  
Dossiers  
Tableau récap des demandes reçues*

# MIR 2024

## Mobilités Internationales Recherche 2024 - Session 1

# Appel à projet MIR 2024 S1

- Enveloppe de 100 000 € pour les deux sessions
- Dossiers évalués/classés par les SFR puis le bureau de la CR
- **Eligibilité :**
  - Impact C < 100 kg CO2/j
  - un seul dossier de mobilité (entrante ou sortante) par bénéficiaire
  - déplacement pour participation colloque non éligible
  - mobilité prévue avant le 31/08
- **Priorité aux mobilités :**
  - entrant dans le cadre de collaborations internationales structurées (IRL, IRP, LIA, ...)
  - doctorales (sauf co-tutelle)
  - proposées par des candidats n'ayant pas bénéficié du programme MIR sur les deux dernières années
  - avec cofinancement

- 
- **17 projets de mobilités sortantes pour un total de 68 482 €**
  - **7 projets de mobilités entrantes pour un total de 16 976 €**

# Mobilités entrantes Pôles Végétal-Environnement / Matériaux

## Pôle Végétal et Environnement

Unité de recherche	Classt SFR	coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Unité de recherche / établissement	Statut	Acronyme projet	Pays de provenance	Durée mobilité (jours)	CO2/jour /personne DRIED	Montant demandé UA	Avis BCR
LPG		Fentimen Robin	EEC	Matos Leila	CCMAR / Université d'Algarve	C	FoCoPo	Portugal	7	36	1 655	<b>1 655</b>

## Pôle Matériaux

Unité de recherche	Classt SFR	coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Unité de recherche / établissement	Statut	Acronyme du projet	Pays de provenance	Durée mobilité (jours)	CO2/jour /personne DRIED	Montant demandé UA	Avis BCR
Lphia	<b>2/5</b>	Sanchez François	EC PR	Zhao Luming	School of Optical and Electronic Information Huazhong / University of Science and Technology (China)	EC	CELFI	Chine	16	94	3 160	<b>3 160</b>
Moltech Anjou <b>3/4</b>	<b>3/5</b>	Goeb Sébastien	C DR	Gonzalez Rodriguez David	Université Autonome de Madrid, Espagne	EC	SANDALS	Espagne	5	49	1 300	<b>1 300</b>
Moltech Anjou <b>2/4</b>	<b>4/5</b>	Avarvari Narcis	C DR	Maxim Catalin	Université de Bucarest, Roumanie	EC	Chalice	Roumanie	6	68	1 500	<b>1 500</b>

**Total MIR entrantes demandées Pôle Végétal & Environnement + Pôle Matériaux : 7 615€**

**Total MIR entrantes Pôle Végétal & Environnement + Pôle Matériaux proposé BCR : 7 615€**

# Mobilités entrantes | Pôle Maths STIC

Unité de recherche	Classt SFR	coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Unité de recherche / établissement	Statut	Acronyme du projet	Pays de provenance	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour /personne DRIED	Montant demandé UA	Avis BCR
LAREMA 1/3	1/4	Mann Etienne	EC PR	Cobos Alberto	Sheffield	EC	FoDeDag	Angleterre	60	0,4	4200	4 200
LERIA	2/4	Hao Jin-Kao	EC PR	Zhou Yi	School of Computer Science, University of Electronic Science and Technology of China	EC	AECR	Chine	15	93	2700	2 700

Total MIR entrantes demandées Pôle Math-STIC : 6 900 €

Total MIR entrantes Pôle Math-STIC proposé BCR : 6 900 €

# Mobilités entrantes | Pôle LLSHS

Unité de recherche	Classt SFR	coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Unité de recherche / établissement	Statut	Acronyme du projet	Pays de provenance	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	Montant demandé UA	Avis BCR
Centre Jean Bodin	<b>3/9</b> <b>2500 €</b>	Taxil Bérangère	EC PR	Chambu Pierrot	Doyen de la faculté de droit de l'Université Officielle de Bukavu, Rép Démocratique du Congo	EC	PAB	République Démocratique du Congo	11	96	2461	<b>2 461</b>

**Total MIR entrantes demandées Pôle LL-SHS : 2 461€**

**Total MIR entrantes Pôle LL-SHS proposé BCR : 2 461€**

**TOTAL MIR ENTRANTES DEMANDEES : 16 976 €**

**TOTAL MIR ENTRANTES PROPOSE BCR : 16 976 €**

# Mobilités sortantes | Pôle Végétal

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/p personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
IRHS 1/2	1/2	Tcherkez Guillaume	EC PR	BROUSSARD Louis	Doc	HYDROSTEM	Oui	1	2	Australie	60	47	01/04/24	7 000	5 000
IRHS 2/2	2/2	Boureau Tristan	EC MCF	GIHAUT Christopher	Doc	MAESBO-2X	Non	1	1	Danemark	90	5	08/01/24	7 000	0

**Total MIR Sortantes demandées Pôle Végétal : 14 000 €**

**Total MIR Sortantes Pôle Végétal proposé BCR : 5 000 €**



université  
angers



# Mobilités sortantes | Pôle Santé

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
MINT	1/3	Legeay Samuel	EC MCF			iMOgene	Oui	1	1	Canada	365	3	01/09/23	1 000	1 000
MITOVASC	2/3	Chevrollier Arnaud	EC MCF	Plouzenec Solenn	Doc	Neuromito_Fusin2	Oui	1	2	Allemagne	27	1	03/06/24	4 628	4 628
CRCI2NA équipe 4 immunité innée et immunothérapie	3/3	Brilland Benoit	CCA			ANC'ARN	Oui	1	1	Canada	365	2,4	01/11/23	7 000	0

**Total MIR Sortantes demandées Pôle Santé : 12 628 €**

**Total MIR Sortantes Pôle Santé proposé BCR : 5 628 €**

# Mobilités sortantes | Pôle Matériaux

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
Moltech Anjou 1/4	1/5	Canevet David	EC PR	Hardoin Louis	Doc	CPL-FOLD-CPL	Non	1	1	Pays-Bas	57	0,55	29/04/24	4 000	4 000
Moltech Anjou 4/4	5/5	Barille Régis	EC PR	Barille regis	EC	LIPHOMOL	Oui	1	1	Canada	15	62	01/04/24	1 000	1 000

Total MIR Sortantes demandées Pôle Matériaux : 5 000 €

Total MIR Sortantes Pôle Matériaux proposé BCR : 5 000 €



université  
angers

# Mobilités sortantes | Pôle Math-STIC

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
LAREMA 2/3	3/4	Dutertre Nicolas	EC PR			Singularités réelles non-isolées	Non	1	1	Espagne	15	18	07/04/24	2 100	2 100
LAREMA 3/3	4/4	Graczyk Piotr	EC PR			SYMETRIES	Non	3	1	CANADA York University, Toronto, Ontario	14	24	01/02/24	1 850	1 850

Total MIR Sortantes demandées Pôle Math-STIC : 3 950 €

Total MIR Sortantes Pôle Math-STIC proposé BCR : 3 950 €



université  
angers

# Mobilités sortantes | Pôle LL SHS

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
ESO	1/9	Lessault David	C CR	Lessault David	C	MIDAS	Non	2	1	Sénégal	12	63	03/03/24	4 400	4 400
3L.AM 1/3	2/9	Tang Xiaolu	Doc			ERCF	Oui	1	4	Chine	30	48	10/04/24	3 464	3 464
3L.AM 2/3	4/9 2 000 €	Mohring Agatha	EC MCF			T&amp,CCC	Non	1	1	Espagne	15	18	20/04/24	2 320	2 000
TEMOS	5/9 4 500 €	Robinet Romain	EC MCF	Robinet Romain		PRIJEU	Oui	1	1	Mexique	22	85	16/08/24	5 020	5 020
Granem 1/3	6/9 5 000 €	Leroueil Jade	Doc	Leroueil Jade	Doc	UB MIR	Non	1	3	États-Unis	60	32	01/01/24	6 200	5 000

# Mobilités sortantes | Pôle LL SHS

Unité de recherche	Classt SFR	Coordinateur	Statut	Bénéficiaire	Statut	Acronyme projet	Nouvelle collab	Nb de bénéficiaires	Nb de déplacements	Pays de destination	Durée mobilité (en jours)	CO2/jour/personne DRIED	début de la mobilité	Montant demandé à l'UA	Avis BCR
3L.AM 3/3	7/9 4 000 €	Meillon Bénédicte	EC PR			Sea More Blue	Oui	1	1	Amérique de Nord: Canada et Etats-Unis (Région du Pacifique Nord-ouest)	31	67	21/07/24	4 900	4 000
Granem 2/3	8/9 4 500 €	Gloglo Beringer	Doc 3			SR-BCEAO	Oui	1	1	Sénégal	90	8	01/05/24	5 600	4 500
Granem Non classé	9/9	Raymond Myriam	EC MCF			HusH - Egypte	Oui	1	1	Egypte	15	45	08/04/24	1 000	0

**Total MIR Sortantes demandées Pôle LL-SHS : 32 904 €**

**Total MIR Sortantes demandées Pôle LL-SHS : 28 384€**

**TOTAL MIR SORTANTES DEMANDEES : 68 482 €**

**TOTAL MIR SORTANTES PROPOSE BCR : 48 962€**

**TOTAL MIR ENTRANTES + SORTANTES DEMANDEES : 64 938€**

# Budget prévisionnel 2024

# Ressources prévisionnelles

RESSOURCES	
OBJET	2024
<b>DOTATIONS</b>	<b>1 880 424 €</b>
Dotation UA Moyens aux laboratoires_	1 470 958 €
Dotation Collège Doctoral_	45 000 €
Dotation UA abondement AAP et fonctionnement_	120 000 €
Dotation UA LPR Nouveaux Arrivants_	104 466 €
Dotation UA MIR_	100 000 €
Dotation annuelle UA investissement - PPI_	40 000 €
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>453 433 €</b>
Préciput ANR_	113 876 €
Frais de gestion recherche + valo_	327 307€
Frais de gestion Europe_	12 250 €
<b>TOTAL RESSOURCES BUDGET PREVISIONNEL</b>	<b>2 333 857 €</b>



## Maintien du soutien de l'UA pour 2024

- + 28,5 contrats doctoraux => 3 420 000 €
- + 8 CRCT + 4 CRCT SHS => 60 000 €
- + PEDR (dont 1 ERC, 5 IUF, 6 PEDR HU) => 333 000 €
- + Ripec C3 activité scientifique => 440 000 €
- + Référentiel recherche => 19 882€
- + Reval contrats doctoraux => 153 000 €



2023 : nouvelles modalités prélèvements sur contrats (entrée en vigueur au 01.05.23)

=> transfert préciput ANR (part hébergeur) en central

=> transfert frais de gestion Europe vers DI

=> retour sur laboratoires = 4% minimum



# Dépenses prévisionnelles – 1/2

DEPENSES	
OBJET	2024
Dotations structures de recherche_	1 651 857 €
Collège doctoral	45 000 €
<b>CREDITS SCIENTIFIQUES</b>	<b>1 696 857 €</b>
AAP Engagés _	34 000 €
PULSAR <sup>(1)</sup>	95 000 €
Manifestations Sciences et société / AMI sciences participatives <sup>(1)</sup>	20 000 €
Colloques	20 000 €
Presta externe pour aides au montage de projets	30 000 €
<b>APPEL à PROJETS</b>	<b>199 000</b>
Fonds d'intervention	80 000 €
PPI <sup>(2)</sup>	40 000 €
<b>SOUTIEN DE PROGRAMMES</b>	<b>319 000 €</b>

(1)

**PULSAR** = dotation nouvel arrivant utilisable en levier pour pulsar

**AMI sciences participatives** = tous les 2 ans, nouvelle édition en 2024

(2) **PPI** = programmes précédents terminés ; nouveau PPI en 2024

**AAP Flash équipement 2023** (2ème édition) = 37 986 €



# Dépenses prévisionnelles – 2/2

OBJET	2024
Aide aux cotutelles_	20 000 €
MIR_	100 000 €
Accueil étudiants internationaux_	25 000 €
<b>INTERNATIONALISATION</b>	<b>145 000 €</b>
<b>Adhésions recherche</b>	<b>65 000 €</b>
PUR_	28 000 €
Adhésions (part DRIED)_	27 000 €
Outils bibliométriques (INCITES, WoS)_	0 €
The Conversation_	10 000 €
<b>Budget DRIED</b>	<b>108 000 €</b>
Prestations - SATT, autres conseils_	35 000 €
Gestion de la recherche + Valo_	28 000 €
Actions de communication_	10 000 €
Salaires_	35 000 €
<b>BUDGET GÉNÉRAL</b>	<b>173 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES BUDGET PREVISIONNEL</b>	<b>2 333 857 €</b>

Réduction budgétaire :

△ Dépenses UA 2023/2024 = - 336 781€ :

- Réorientation des frais de gestion
- Diminution du fonctionnement général
- Diminution du PPI
- Ajustement du fonds d'intervention
- Légère diminution des AAP : pas de création de nouveaux AAP

# PPI & Fonds Intervention 2023

## Détail utilisation

### Détail dépenses 2023 sur fonds d'intervention

OBJET	Date du bureau	Montant engagé
Engagements / apport UA sur projet structurant		
Chaire ENJEUX 2		3 000,00 €
ISOSEED - G. Tcherkez		10 668,93 €
Modulations de services 2023-2024 sur projets structurants	19/06/2023	4 174,00 €
Salaires		
1 mois contrat étudiant (SIFCIR)   CLEMENT Enzo		643,00 €
Contrat Irina GONCHAROVA (septembre-janvier)		15 500,00€
Part UA salaire Agent Comité Ethique Animal (SFR ICAT)		2 290,50 €
Surcoût salaire Contrat Doc HORTENCIA		787,95 €
Réparation équipements (50% DRIED / 50% SFR ou Labo)		
SFR ICAT   Réparation appareil Light Cyclor 480	19/06/2023	2 976,00 €
SFR ICAT   Panne Turbiscan Tower	11/09/2023	1 514,00 €
SFR ICAT   SCIAM	06/11/2023	3 000,00 €
MITOVASC (participation achat équipement)	27/11/2023	2 100,00 €
<b>TOTAL dépensé FI 2023</b>		<b>46354,38</b>

### Détail PPI 2023 – Enveloppe 125 000 €

- . Cofinancement DSG MAORIS (Moltech) | 65 500€
- . Cofinancement MITOCARD (MITOVASC) | 50 000€ | Appareil automatisé pour la détection et la caractérisation des protéines

**Enveloppe disponible au 27.11.2023**

**9 500 €**

# Crédits scientifiques 2024

# Modalités de calcul des crédits scientifiques

**Socle**

+

**Bonus  
structuration**

+

**Bonus performance**

+

**Bonus  
indépendance**

+

**Bonus Open Access**



**Effectifs UR X Part chercheur**

**X coeff environnement pôle**

**EC UA**

titulaires ou  
stagiaires  
rattachés à titre  
principal dans  
une UR de l'UA

Part chercheur  
unique

700 €

Coefficient environnement pôle

Pôle LLSHS : X 1

Pôle Math STIC : X 2

Autres Pôles : X 4



université  
**angers**

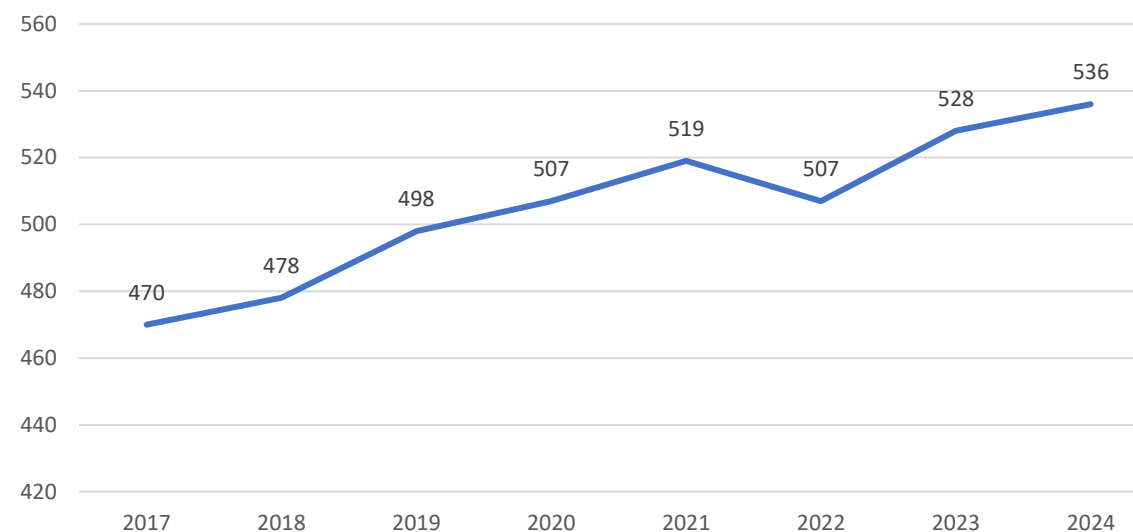
# Calcul du socle

## Outil utilisé EFFRECH

- ✓ développé par la DDN
- ✓ interfacé avec SIHAM – SI RH
- ✓ vérification annuelle des Directions d'unités

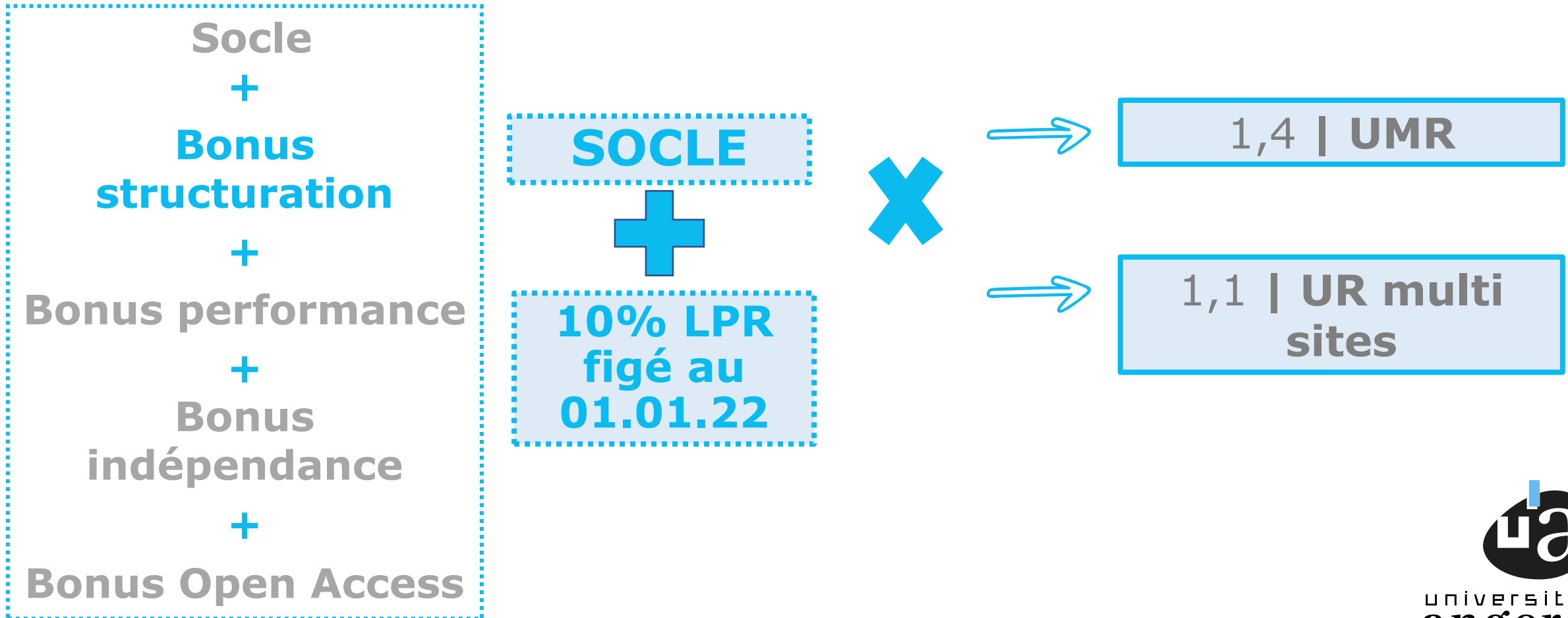
- Date : effectifs au 01/01/n+1

Evolution des effectifs PR - MCF



- Chaque nouveau recrutement = une insertion recherche
- Diminution : départs en retraite, mutations,...

# Bonus structuration



# Bonus structuration

Unité	type d'unité	Bonus Structuration
IRHS	UMR mono	1,4
SONAS	UR mono	1
SIFCIR	UR mono (usc)	1,1
LPG	UMR Pluri	1,4
BIODIVAG	EE	1

Unité	type d'unité	Bonus Structuration
Rmes*	UMR Pluri	1,1
IRF	UR pluri	1,1
HIFIH	UR mono	1
MITOVASC	UMR mono	1,4
MINT	UMR mono	1,4
IRSET	UMR Pluri	1,4
CRCI2NA (3 eq)	UMR Pluri	1,4
INCIT	UMR Pluri	1,4

\* UA uniquement  
tutelle de l'équipe  
REGOS mais pas  
de l'unité

Unité	type d'unité	Bonus Structuration
MOLTECH	UMR mono	1,4
LPHIA	UR mono	1

Unité	type d'unité	Bonus Structuration
LARIS	UR mono	1
LERIA	UR mono	1
LAREMA	UMR mono	1,4

Unité	type d'unité	Bonus Structuration
CJB	UR mono	1
Clipsy	UR mono	1
3LAM	UR pluri	1,1
GRANEM	UR mono	1
LPPL	UR Pluri	1,1
CIRPALL	UR mono	1
ESO	UMR Pluri	1,4
TEMOS	UMR Pluri	1,4

# Bonus performance

**Socle**  
+  
**Bonus structuration**  
+  
**Bonus performance**  
+  
**Bonus indépendance**  
+  
**Bonus Open Access**

## Forfait versé sur la durée du projet

### INTERNATIONALISATION

LIA/IRL	IRP/IRN
5 000 €	1 500 €

### PIA – Labels

Part. projets PIA (Labex-EUR-PEPR)	Coord projet PIA (Labex-EUR-PEPR)	Label FRM
1 500 €	5 000 €	5 000 €

### Relations Socio-Eco

Labcom UA  
1 500 €

### Attractivité

IUF	C. Talent / Chaire CPJ
2 500 €	1 500 €

## Forfait versé en une fois

Projets UE acc/UA | 5 000 €  
Projets UE acc/non UA | 2 500 €  
Projets UE UA/admissible | 1 500 €

Prog. Maturation / chaire industrielle  
1 500 €



# Bonus indépendance

**Socle**  
+  
**Bonus structuration**  
+  
**Bonus performance**  
+  
**Bonus indépendance**  
+  
**Bonus Open Access**



Taux calculé par UR



Taux = 
$$\frac{\text{Moyenne des crédits récurrents UA}}{\text{Moyenne des crédits ouverts contrats et prestations UA et EPST}}$$



Période de référence en 2024 : 2020/2021/2022

**Bonus accordé de 3500 €**  
**% < 15**

# Focus : Bonus Open Access

## Objectifs :

- encourager les unités à déposer leur production en libre accès (via HAL notamment)
- Augmenter la proportion d'OA à l'Université d'Angers

**Objectif 2027 : % d'OA > 50%**  
**Top 100 EU**

FICHIERS

14 921

RÉFÉRENCES

35 855

PROPORTION D'OPEN ACCESS

36 %

# Répartition des crédits scientifiques

## Unités de recherche

Unité de recherche	<b>TOTAL 2024</b>	Pour info TOTAL 2023
SIFCIR	14 014 €	16 800 €
LPG	58 806 €	53 600 €
BIODIVAG	19 917 €	17 320 €
SONAS	34 838 €	36 599 €
IRHS	140 477 €	131 752 €
IRF	36 360 €	34 127 €
HIFIH	40 680 €	37 479 €
RMeS REGOS	23 138 €	22 216 €
MINT	89 759 €	85 693 €
MITOVASC	152 434 €	153 518 €
IRSET-ESTER	40 936 €	26 838 €
CRCI2NA	113 737 €	110 453 €
INCIT-Atomyca	19 959 €	27 687 €

Unité de recherche	<b>TOTAL 2024</b>	Pour info TOTAL 2023
LPHIA	36 400 €	39 467 €
Moltech	121 824 €	109 362 €
LAREMA	84 583 €	80 405 €
LERIA	40 420 €	39 291 €
LARIS	75 170 €	72 364 €
TEMOS	35 984 €	38 389 €
ESO	38 420 €	36 453 €
CJB	31 749 €	34 324 €
CLIPSY	5 533 €	6 151 €
LPPL	20 409 €	17 132 €
3LAM	19 320 €	20 243 €
GRANEM	56 102 €	49 995 €
CIRPALL	21 560 €	21 889 €

# Répartition des crédits scientifiques SFR

SFR	TOTAL 2024	Pour info total 2023
SFR CONFLUENCES	14 950 €	14 950 €
MSH ANGE GUEPIN	19 427 €	19 427 €
SFR ICAT	115 000 €	115 000 €
SFR QUASAV	46 000 €	46 000 €
SFR MATRIX	69 000 €	69 000 €
SFR MATHS STIC	14 950 €	14 950 €

**Total Crédits scientifiques 2024 : 1 651 857 €**

# Convention UMR IRHS

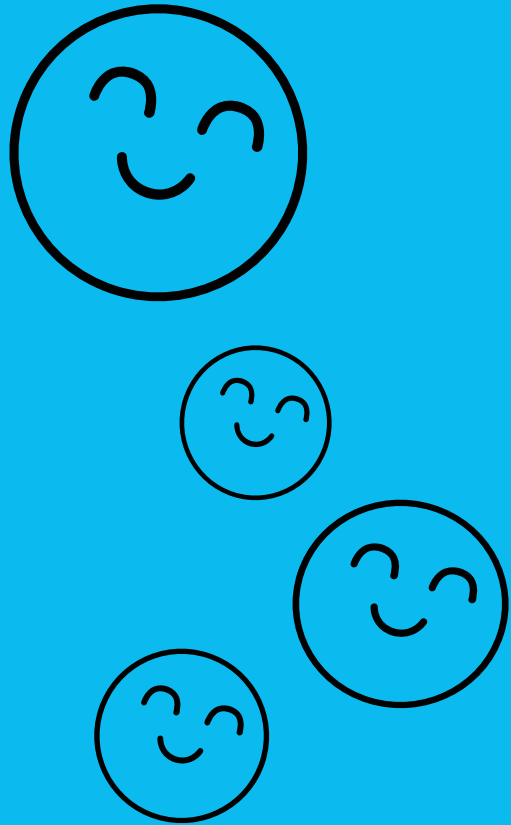
**Convention portant renouvellement de l'UMR IRHS dénommée " Institut de Recherche en Horticulture et Semences " ,  
et de la délégation de gestion.**

**Tutelles : INRAE, Université d'Angers, Institut Agro**

**Durée de la convention : 5 ans (du 01.01.2023 au 31.12.2027)**

# Calendrier 2024

**Lundi 15 janvier 2024 (14h30)**



Merci !